

*Commission régionale
Football F.S.G.T.*



Ligue Ile de France FSGT - 14/16 rue Scandicci 9350 PANTIN
tél Ligue : 01 49 42 23 24 - tél Foot (mardi apm) : 01 49 42 23 56
fax : 01 49 42 23 60 - mail : lif@fsgt.org
<http://www.liguefsgt.org>

Championnats

saison 2017 / 2018

SM A / SM B / SA A / DM A

Bulletin n° 16 du 20/02/18



Commission régionale du 20/02/18

Présents : C. AGBODJAN-PRINCE – G. BOURGOIN – JM BOUTTEAU – G. CADIO – A. CALERO –

Autorisations

Nom du joueur	Club d'appartenance	Autorise au club	Licence	A compter
TOUATI SALAH	ASSOCIATION CHANDON GRESILLONS	ASC BNP PARIBAS	182009	09/02/2018
FURIC YVES	SKA SPORTS	OPOSSUM BOOMBOX	55497026	12/02/2018

Résultats et sanctions

Samedi matin - niveau B

Résultat du 03/02/2018, match joué le 17/02/2018 :

PARIS PANTIN FC « B » - PARIS PANTIN FC « A » 3-1

Avertissement (1 unité de pénalité)

17/02/18	NUNES Kevin	55692096	PARIS PANTIN FC B
17/02/18	BESANCENOT Maxime	55731743	PARIS PANTIN FC A
17/02/18	PIERRE JEREMY	460618	PARIS PANTIN FC A

Dimanche matin - niveau A

Résultat du 15/10/17, joué le 17/02/18 :

FC QUINHAS - MAJESTIC UNITED 5-2

Arbitres : Mrs Laine et Eugène (93)

Résultat du 26/11/17, joué le 17/02/18 :

APP CLICHY - AF BRAGADAS 0-1

Arbitres : Mrs Lassoued et Nuvakovic (75)

Unité Administratives

Equipes	Grp	Date du match	Motifs et Nb UA	Total UA
AF BRAGADAS		18/02/18	Licence non réglementaire	2

Collectif litiges du 20/02/18

Présents : C. AGBODJAN-PRINCE – G. BOURGOIN – G. CADIO – A. CALERO

Reprise du dossier n° 08

ASC BNP PARIBAS - USMT CRETEIL ST MAUR du 20/01/18 remis du 14/10/17

Rappel des faits : propos injurieux envers arbitre.

Après lecture de la feuille de match et étude des rapports en sa possession, à savoir : rapport d'un arbitre du comité 75 et rapport du joueur sanctionné Mr Aithaddou Samir, 55552979, de l'ASC BNP PARIBAS, le collectif constate que le joueur Aithaddou a eu un comportement injurieux envers l'un des arbitres qui l'a sanctionné (exclusion). Cette sanction étant sujette à suspicion (2 jaunes = 1 rouge) ou (jaune et rouge direct). Pour ce genre de comportement, le collectif des litiges décide après délibération de convoquer les personnes suivantes pour le **MARDI 13 MARS à 18h au siège de la LIGUE ILE DE FRANCE FSGT – 14/16 rue Scandicci – Tour Essor 15ème étage – 93500 Pantin**

Pour le club ASC BNP PARIBAS : Mr Aithaddou Samir, 55552979
les arbitres du comité 75, ayant officialisé sur la rencontre.

Ces personnes devront être munies de leur licence et d'une pièce d'identité.

Par ailleurs, le joueur Aithaddou Samir, 55552979, du club ASC BNP PARIBAS reste suspendu jusqu'à comparution et décision.

Reprise du dossier n° 09

FC NOISY LE SEC - AS ZENAGA du 27/01/18 - coupe Jean-Pierre TIMBAUD

Rappel des faits : comportement agressif envers arbitre.

Après étude de la feuille de match et lecture des rapports en notre possession, à savoir les rapports des arbitres du comité 93, le rapport du joueur KACI Hamza, 55622934, du club FC NOISY LE SEC, le collectif des litiges décide après délibération de convoquer les personnes suivantes pour le **MARDI 6 MARS à 18h au siège de la LIGUE ILE DE FRANCE FSGT – 14/16 rue Scandicci – Tour Essor 15ème étage – 93500 Pantin**

Pour le FC NOISY LE SEC :

- Mr Kaci Hamza, 55622934 joueur
- Mr Esteve Steeve, 55622990 responsable

Pour le club AS ZENAGA : Mr Fadili Radouane, 22696

Les arbitres du comité 93 ayant officié sur ce match. Toutes ces personnes devront être munies de leur licence et d'une pièce d'identité.

Par ailleurs, le joueur KACI HAMZA, 55622934, du club FC NOISY LE SEC reste suspendu jusqu'à comparution et décision.

Dossier n°10

AS PLUS LOIN « B » - AS PLUS LOIN « A »

Rappel des faits : envahissement du terrain

Après étude de la feuille de match et lecture du rapport des arbitres du comité 75, le collectif des litiges constate que le comportement d'un joueur de chaque équipe a provoqué la décision des arbitres pour un risque d'envahissement du terrain. Arrêt du match.

Cette décision a été prise à la 86' du match. Le collectif des litiges décide après délibération de donner « match perdu aux 2 équipes ».

AS PLUS LOIN B : 0 b 0 pt

AS PLUS LOIN A : 0 b 0 pt

Coupe Jean Maurize

Résultats des matchs du 27/01/18, joués le 17/02/18

Match n°6 :	USMT RER B	-	AS BARRACUDA	2-5
Match n°8 :	VIRY EVENTIS	-	VEOLIA FC	5-1
match n°4 :	OLYMPIQUE MEUDON	-	DYNAMO RICARIOCA	programmé le 24/02

Coupe Jean-Pierre Timbaud

Match n°5 :	PSV	-	ESPOIR 18	0F-3
Match n°6 :	AFMG	-	SAMARITAINE FC	programmé le 24/02

